

Philippe Montron. Ancien mécano pour machines à coudre, il a repris, il y a un an, une société textile employant aujourd'hui vingt-cinq personnes à la Chapelle-Saint-Luc.

Un patron qui tisse sa toile

Tout en vérifiant la transparence de ses verres de lunettes, soigneusement nettoyées, le patron de Saint-Paul Confection s'appête à en découdre. Pas du genre à broder mais plutôt à annoncer la couleur de but en blanc. « J'ai dû mettre seize mois pour boucler le dossier de rachat de l'entreprise. Car, dès qu'il s'agit de textile, les banques ne prêtent pas. Seule, la Banque Kolb, la dernière que j'ai contactée m'a suivi », déclare-t-il, déplorant la frilosité des uns, félicitant l'esprit d'initiative des partenaires grâce auxquels il est aujourd'hui aux commandes d'une entreprise compétitive.

Parmi ces partenaires on compte donc l'enseigne régionale du groupe Crédit du Nord, mais aussi des collègues industriels et la CCI de Troyes. « Les intervenants de la Chambre de commerce et d'industrie ont été très efficaces. Ils m'ont aidé à me poser les bonnes questions et à examiner les chiffres. Car le problème, c'est qu'on n'est pas forcément des comptables et la première fois que l'on est en face d'un bilan, il est important de se le faire expliquer. Le banquier m'a également permis de faire la synthèse », souligne Philippe Montron. Car il lui a fallu beaucoup de ténacité pour démontrer qu'il y a encore des débouchés dans un secteur qui a subi de plein fouet les effets de la délocalisation et de la mondialisation.

À force de patience, il s'est enfin entendu dire : « un dossier, ça s'examine, y compris dans le textile ! » Loin des discours cousus de fil blanc et des réponses à l'emporte-pièce, que l'on oppose aux rares futurs repreneurs d'entreprise textile, cette réponse confirmait les convictions d'un homme soucieux de donner un nouvel envol à un savoir-faire français, reconnu aux quatre coins de la planète.

« Il y aura toujours des gens dans le monde pour acheter des produits made in France », observe le chef d'entreprise. C'est ainsi que cet ancien technico-commercial, licencié de chez Juki - qui a fermé toutes ses usines en France -, a concrétisé, au mois de mai de l'année dernière, la reprise de Saint-Paul Confection. L'entreprise avait été créée en 1989, par Alain Paulin, lui-même alors licencié de Vitos, fabricant de maillots et de lingerie notamment. Pour faciliter la phase de décollage, Philippe s'appuie sur l'expérience d'Alain, qui devrait rester son conseiller quelque temps encore.

SPÉCIFICITÉ, QUALITÉ ET RÉACTIVITÉ

« Dans le textile, il y a encore des clients », affirme Philippe Montron, à condition de bien choisir son créneau. Et pour être imbattable sur son propre terrain, l'entreprise auboise s'est spécialisée dans le prêt-à-porter féminin en élasthanne et dentelle. Une production à laquelle s'ajoutent la confection enfant et le vêtement de travail. La fabrication d'articles en maille élastique est spécifique. La coupe et la confection requièrent plus



Philippe Montron croit toujours en l'avenir du textile français.

de minutie, plus de temps et une formation complémentaire assurée sur place.

L'assurance d'un travail bien fait est un passeport indéniable. Pour cette raison, la coupe est réalisée sur place, même lorsque les délais de fabrication imposent de recourir à des ateliers extérieurs. Toujours pour garantir une qualité constante, chaque

un délai très court. Réalisées en une journée, les pièces demandées par les donneurs d'ordres pour approvisionner les grossistes, sont confiées le soir même au transporteur.

TRAVAILLER EN RÉSEAU

Ici, ce n'est pas l'usine ! En tout cas pas telle qu'elle était il y a une vingtaine d'années encore, à l'époque des

« Dès qu'il s'agit de textile, les banques ne prêtent pas, sauf exception... »

article est contrôlé à un poste de visitage, avant d'être conditionné. « Mais nous avons du mal à recruter du personnel, car les personnes qualifiées, qui ont dû faire face dans le passé à un, voire plusieurs licenciements, ne sont plus forcément attirées par les industries du textile », reconnaît Philippe.

Avec ses vingt-cinq salariés, le façonnier se démarque de la concurrence étrangère en matière de sous-traitance grâce à sa réactivité. L'organisation de l'atelier en groupes de cinq ou six personnes permet de fabriquer des petites quantités d'articles dans

grands ateliers où s'entendre parler était mission impossible, tant le bruit incessant des machines dictait sa loi, celle des grandes séries fabriquées à la chaîne... Une contremaîtresse, chargée de l'implantation des machines en fonction de la production, gère également les approvisionnements, les sorties et les équipements du matériel. Ici, pas de problèmes liés à l'attente d'un mécanicien pour régler ou dépanner une couseuse, une piqueuse ou autres machines à bouts. Car c'est le patron qui assure lui-même la maintenance. « J'ai commencé mon parcours professionnel

1993

Employé à Sainte-Savine, comme technicien par Union Spéciale, puis comme technico-commercial.

2001

Responsable d'agence chez Juki à Lyon.

2003

Licenciement suite à la fermeture des usines Juki en France.

Mai 2005

Rachat de l'entreprise chapelaine Saint-Paul Confection.

comme mécano sur machines à coudre chez Doré-Doré. Avant d'être embauché par Tecma Engineering aux Ecrevolles à Troyes, spécialisé dans le développement de matériel », indique-t-il.

Le PDG de Saint Paul Confection est animé d'un esprit d'équipe, tant au sein de son atelier qu'à l'extérieur. Il s'est constitué un réseau, afin d'échanger et travailler ensemble. Un mode opératoire qui aurait pu éviter bien des difficultés au textile aubois, autrefois fleuron de la maille française : « Les grandes sociétés d'une même région créaient chacune des cellules de recherche et inventaient finalement les mêmes choses au même moment, au lieu de travailler ensemble pour être plus fortes. C'est cet individualisme qui les a affaiblies. Ce qui n'a pas été le cas dans le choletais, par exemple, où les entreprises textiles sont encore dynamiques », déplore-t-il.

Philippe s'organise aujourd'hui en s'appuyant sur un réseau de façonniers, qui, comme lui, doivent être réactifs. Une entraide qui va du prêt de matériel à la sous-traitance de confection. Un système efficace pour satisfaire la demande, souvent variable mais toujours urgente, des clients!

NADINE CHAMPENOIS